

PLAN D'AIDE A L'INVESTISSEMENT DU QUOTIDIEN 2022 – SECTEUR PERSONNES AGEES

Les EHPADs du Centre Hospitalier de Rives ont bénéficié d'une aide à l'investissement du quotidien dans le cadre du Ségur de la Santé et du plan « France Relance ».

Cette aide vise à permettre un projet apportant une amélioration concrète et rapide au quotidien des résidents et/ou des professionnels.

L'ARS est chargée, par la CNSA, de mettre en œuvre et de verser l'aide accordée.

Les achats ont été réalisés en 2023 et 2024 et ont porté sur :

Les EHPADs du site de Rives

(Le Parc et Marie-Louise Rigny)

Se sont vus octroyer une **aide à l'investissement**
d'un montant **de 40 996€**

Lave-vaisselle : 9 906,74 €

Rails plafonniers : 5 632,33 €

Goudron pour aménagement terrasse : 7 645,40 €

Verticalisateur : 3 676,83 €

Fauteuils : 7 296,93 €

L'EHPAD du site de Le Grand Lemps

S'est vu octroyer une **aide à l'investissement**
d'un montant **de 22 570,17€**

Chariot aide-soignante : 2 698,56 €

Climatisation salle à manger : 3 321,66 €

Réfection volet roulant : 3 035,04 €

Mobiliers chevets, adaptables... : 6 014,03 €